

N°1762

du
18 Juin
2024



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

FILIÈRE COTONNIÈRE (P.4)

Après la fâcherie, un avenir durable et équitable pour tous

HCRRUN (P.3)

Des indemnisations dans les Plateaux et la Kara

NOUVEAU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE (P.3)

Aurevoir Tsègan, Bienvenue Adédzé !
Aucun membre de l'ancien bureau n'est reconduit

INVESTISSEMENTS ET INDUSTRIALISATION (P.4)

Les impacts fiscal, industriel et social depuis l'ouverture de la PIA

GLOBAL PEACE INDEX 2024

P. 3

Le Togo, 20^e pays africain en paix

EN PLUS...

ÉCONOMIE

MESURES FISCALES DÉROGATOIRES
Le recadrage qui conditionne toute nouvelle exonération

TRANSPORTS INTER-ETATS

PROJET CORRIDOR ÉCONOMIQUE
LOMÉ-OUAGADOUGOU-NIAMEY

Aux postes juxtaposés de Cinkassé, à chacun sa recommandation

ENVIRONNEMENT

17 JUIN, JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE
LA DÉSERTIFICATION ET LA SÉCHERESSE
Préserver les terres pour un avenir durable

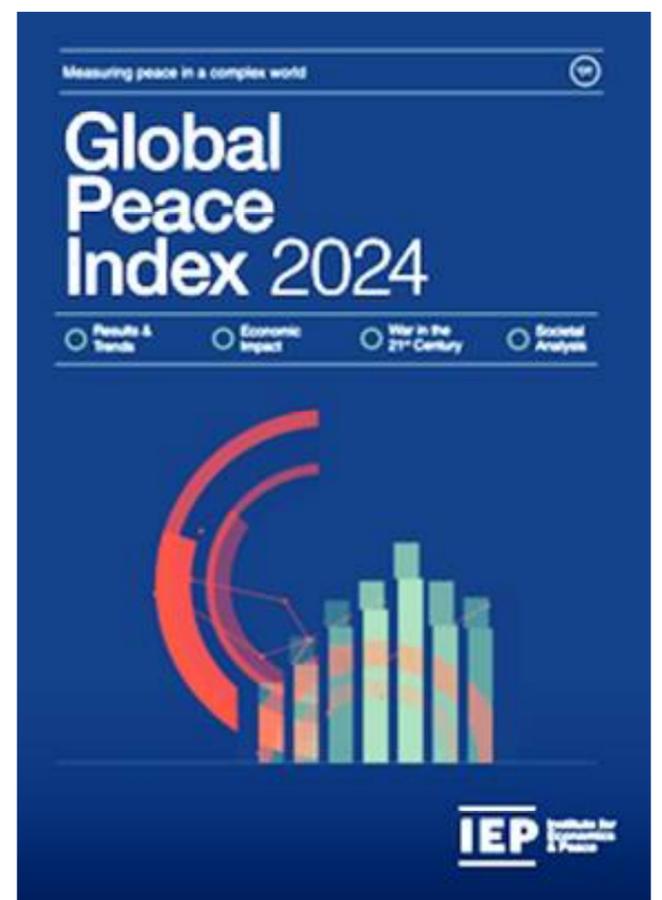
FAITS DIVERS

TRAFIC D'IVOIRE
Un burkinabé pris la main dans le sac à Lomé transféré à la prison civile

Le Global Peace Index est une tentative pour classer les pays du monde selon leur degré de pacifisme. Ce classement est établi par le magazine The Economist et un jury d'experts faisant partie d'instituts sur la paix ou de think tanks, ainsi que le Centre for Peace and Conflict Studies de l'Université de Sydney en Australie...

Le Global Peace Index 2024 révèle une baisse générale de la paix mondiale de 0,56%. Il s'agit de la 12^{ème} détérioration de la paix au cours des seize dernières années, avec une amélioration de la paix dans 65 pays et une détérioration de la paix dans 97 pays...

Au Togo, depuis les temps nostalgiques du parti unique, la paix est chantée en cantique comme un préalable essentiel au développement durable et à la prospérité qu'on continue d'espérer. Le pays ferme la marche des 20 premiers du continent...



En un clic, payez votre TVM par   sur l'application **OTR TVM** Disponible sur Google Play 


OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg


LANGUE NATIONALE

Le Président de l'UL reçoit l'académie du Guingbe et des savoirs endogènes guin et mina

Le vendredi 14 juin dernier, le Président de l'Université de Lomé, Professeur Adama Mawulé Kpodar a reçu en audience le bureau exécutif de l'Académie du Guingbe et des savoirs Guin et Mina.

L'occasion a servi de mener des échanges sur les activités de cette académie dirigée par M. Yom Anoumou Kouvahey en qualité de Président d'un bureau exécutif de 11 membres qui compte en son sein un Chancelier en charge des Affaires scientifiques et de la recherche, Professeur Nicoue Gayibor.

L'Académie du Guingbé va se consacrer essentiellement à la production de textes et ouvrages en guingbé et en français/anglais/allemand sur les sujets d'intérêt majeur pour le pays guin, en linguistique, en histoire, en anthropologie, etc. Cette production sera soutenue par des conférences trimestrielles, fruit des réflexions de l'un ou l'autre des quatre collèges académiques. Elle s'est assignée la mission de relever le défi de faire ressortir le peuple Guindoua de la perte de repères en s'engageant dans la voie de la renaissance et du raffermissement des valeurs qui ont bâti le renom du pays guin dans le passé. Ainsi, un accent particulier sera mis sur la langue, déclarée langue de travail de l'Académie, et ses usages dans un contexte de renouvellement et de compétition avec les langues



voisines.

Il s'agit en réalité d'une prise de conscience des aînés qui voient devant eux la perte de terrain de cette langue communautaire, identitaire et d'union de leur peuple. Pour eux, le Guingbé s'altère, étant mal parlé, sans codes par de plus en plus de guinphones majoritairement jeunes. A ce constat s'ajoute une perte de re-

pères des populations du Guindoua qui minorisent les valeurs endogènes, socle sur lequel fut édifié l'âme de l'espace guin.

C'est un constat général dans la majorité des communautés au Togo. Si rien n'y fit, plusieurs dialectes disparaîtraient dans quelques années prochaines.

La démarche du bureau exécutif

de l'académie du Guingbe et des savoirs Guin et Mina est dans la logique de trouver une solution idoine à la situation inquiétante de cette langue. C'est pourquoi, il sollicite l'appui de l'Université de Lomé pour la concrétisation de ses objectifs après lui avoir présenté les missions de l'Académie. Le Professeur Kpodar a salué l'initiative et a estimé qu'elle participe à la conservation du patrimoine immatériel de notre pays. Il a promis le soutien de l'UL à l'Académie dans les domaines de la formation et de la recherche de partenaires extérieurs pour accompagner ses actions.

L'Académie du Guingbé et des savoirs endogènes guin et mina se définit comme un creuset de mise en commun des réflexions de ses membres sur les défis auxquels le pays guin fait face pour son développement durable et équitable, à partir des résultats des réflexions et recherches au sein de quatre groupes (collèges) de spécialités, à savoir les «Sciences du langage», l'«Anthropologie sociale et religieuse», les «Arts, lettres, sciences humaines et sociales» et les «Sciences et techniques endogènes».

RÉSIDENCE THÉÂTRALE

La Belle et les Bêtes

Le samedi 22 juin à 19 heures sur la scène Magic Mirrors de l'Institut français du Togo, IFt, se déroule une restitution de résidence théâtrale sur un texte de Laurence Laurence Essoham Gnaro intitulé La Belle et les bêtes. La mise en scène est de Bardol Migan et la scénographe de Gbenakpon Todego.

Dans son château quelque part, non loin du royaume de fort fort lointain, une jeune princesse reçoit chez elle quatre hommes ; des prétendants. Ces messieurs, elle ne les connaît que trop bien. A tour de rôle chacun d'eux va néanmoins essayer

de lui dire pourquoi il mérite de recevoir le baiser qui lui donnera une légitimité sans ambiguïté. Dans leurs tentatives de la charmer ils créent des situations comiques, romantiques et parfois

tendues. Au cours de cette soirée pleine de rebondissements inattendus et de révélations surprenantes, la gente dame se montrera au fil des échanges très sceptique et difficile à convaincre car son amie de toujours, sa confidente la voix ne cessera de lui rappeler son passé encore trop douloureux avec certains de ces messieurs.



Elle joue néanmoins avec eux, à ce jeu de séduction : explosif, ludique bien que risqué, dangereux même. Elle sait que le risque poétique d'être convoitée et critiquée est

décevant et parfois même dérangeant. Mais elle le prend car il lui paraît indispensable de dire pour une fois qu'elle en a l'occasion, ses peurs et ses espoirs tel un cri de liberté.

NÉCROLOGIE

Françoise Hardy, auteure - compositrice - interprète et actrice française, morte à 80 ans

Françoise Hardy, née le 17 janvier 1944 à Paris (France) et morte le 11 juin 2024 dans la même ville, est une auteure-compositrice-interprète et actrice française.

Le répertoire de Françoise Hardy basé sur des mélodies mélancoliques qu'elle affectionne, est en grande partie le reflet des doutes, des interrogations et de l'anxiété que suscitent en elle les tourments des relations sentimentales et de la nostalgie en général. À son apogée, elle chante en français, anglais et allemand. Parallèlement à l'écriture de chansons, elle s'intéresse à l'astrologie dans laquelle elle voit un complément à la psychologie. Icône de la musique pop, elle est connue pour ses chansons "Tous les garçons et les filles de mon âge" (1962), "Mon amie la rose" (1964), "Comment te dire adieu" (1968), "Message Personnel" (1973) ou "Tant de belles choses..." (2004).

Sa jeunesse se passe — dans le 9e arrondissement de Paris auprès de sa mère (aide-comptable), restée célibataire, et de sa sœur, Michèle,



d'un an sa cadette. Elle voit rarement son père (directeur d'une fabrique de machines à écrire et à calculer), qui est marié par ailleurs. Elle apprend le piano dès 5 ans, mais le trac qu'elle éprouve quand elle se produit sur la scène de la salle Gaveau coupe court à toutes autres leçons. C'est son goût pour la chanson et la découverte du rock'n'roll, qui lui fait choisir une guitare, en récompense de sa réussite au baccalauréat, en juin 1961. Aidée d'une méthode sommaire, elle s'essaye à poser quelques accords sur des mots qui traduisent ses états

d'âme et se met à rêver d'un métier ayant un rapport, de près ou de loin, avec le milieu musical. Après une première année d'études supérieures à la Sorbonne, une annonce dans le journal France-Soir retient toute son attention : une maison de disques souhaite auditionner de jeunes chanteurs. Françoise obtient un rendez-vous et passe un essai qui reste sans suite. Elle contacte d'autres sociétés parmi lesquelles, Vogue, qui a Johnny Hallyday dans son catalogue et qui souhaite trouver son pendant féminin. Intéressé par son style, le responsable des auditions l'invite à se perfectionner et lui donne des cours de solfège. Elle entre ensuite au Petit conservatoire de Mireille (elle y restera deux ans). Quelques mois après, à la mi-novembre 1961, le directeur artistique de Vogue lui signe un contrat. Le Petit conservatoire de la chanson est aussi une émission télévisée de l'ORTF et le 6 février 1962 "Mademoiselle Hardy" fait sa première apparition en public. L'enregistrement de son premier disque microsillon est bouclé le 25 avril

de l'année suivante. Il y a l'adaptation française d'une chanson américaine, sur laquelle mise la production, et trois de ses propres compositions. Le quarante-cinq tours sort au mois de juin et les quatre titres ne tardent pas à être entendus dans les postes à transistors. Trois mois plus tard, 2000 exemplaires sont écoulés.

En 2007, poussée par les Éditions Robert Laffont, Françoise Hardy s'attelle à la rédaction de ses mémoires. Le livre paraît en octobre 2008 sous le titre Le Désespoir des singes... et autres bagatelles. Certains aspects de sa vie professionnelle et privée sont ainsi révélés.

Pour célébrer son jubilé (50 ans de carrière), deux publications intitulées toutes deux L'Amour fou, paraissent fin octobre et début novembre 2012 : un roman et un nouvel album de chansons (son vingt-septième ; en comprenant les trois albums en anglais qui furent édités en France).

Françoise Hardy est morte le mardi 11 juin 2024, à l'âge de 80 ans, d'un cancer du larynx, à Paris.

AZIMUTS INFOS

Bronzer au soleil est toujours dangereux pour la santé de la peau, voici pourquoi

Le soleil n'est pas encore complètement installé, mais certains parlent de leur futur bronzage avec impatience. S'exposer au soleil pour avoir "bonne mine" est une pratique très valorisée par les critères de beauté actuels. Mais malheureusement, le soleil est bien plus dangereux qu'il en a l'air pour notre peau. "Allergies au soleil" : comment prévenir les démangeaisons de la peau après une exposition

Pour bien comprendre pourquoi le soleil est mauvais pour la santé, il faut d'abord regarder l'effet de ses rayons sur la peau.

Parmi ceux qui arrivent jusqu'à nous, on compte trois groupes de rayons agressifs. Les infrarouges, qui pénètrent profondément la peau et sont responsables de la sensation de chaleur. Les UVA (ultraviolets A), qui atteignent le derme et accélèrent le vieillissement de la peau. Et les UVB (ultraviolets B), qui pénètrent l'épiderme et causent le bronzage et les coups de soleil.

Tous ces rayons endommagent l'ADN des cellules de votre peau, ce qui peut provoquer des brûlures, des taches brunes et des cancers de la peau. Ces derniers sont provoqués à plus de 80 % par une exposition excessive au soleil selon Santé Public France.

La crème solaire ne suffit pas

Ces conséquences du soleil sur notre peau peuvent arriver sur tous les types de peau, même avec de la crème solaire. Même si son utilisation est essentielle, elle n'est pas appliquée en quantité suffisante et pas assez fréquemment pour bien protéger la peau, même avec un indice élevé.

"Dans la 'vraie vie', on ne met jamais la quantité requise, il faut donc diviser son indice solaire par deux pour les faibles indices, voire par quatre pour les indices les plus élevés", explique le dermatologue Christophe Bedane à Santé Magazine. Une crème solaire indice 50 aurait donc l'effet d'une crème indice 25 lors de l'application.

78 % des Français pensent que le soleil est bon pour la santé selon une étude BVA pour l'Institut National du Cancer réalisé en 2022. Le soleil a effectivement plusieurs bienfaits, mais rien qui justifie une exposition prolongée.

On dit par exemple qu'il permet de synthétiser la vitamine D, une vitamine qui améliore notre système immunitaire. C'est une réalité mais il n'y a pas besoin de bronzer pendant des heures, il suffit de quelques minutes d'exposition. De plus, il est possible de compenser en mangeant certains aliments riches en vitamine D comme la sardine, le saumon ou les œufs.

Préférez l'autobronzant

La seule solution pour avoir un teint hâlé cet été sans aggraver votre peau serait l'autobronzant d'après les dermatologues. Ces produits contiennent de la dihydroxyacétone (DHA) ou de l'érythrulose, des substances inoffensives qui réagissent avec la couche supérieure de la peau pour lui donner un aspect bronzé temporairement.

"Utiliser de l'autobronzant est largement plus sûr que de rester allongée sous le soleil ou dans une cabine de bronzage", explique Anjali Mahto, consultante dermatologue à la clinique Cadogan à Londres, interviewée par Cosmopolitan.

Et si vraiment vous insistez pour prendre un bain de soleil, couvrez-vous au maximum, mettez de la crème solaire indice 50 et faites des pauses à l'ombre très régulièrement. Votre peau vous remerciera plus tard.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

GLOBAL PEACE INDEX 2024

Le Togo, 20^e pays africain en paix

Late Pater

Le Global Peace Index est une tentative pour classer les pays du monde selon leur degré de pacifisme. Ce classement est établi par le magazine *The Economist* et un jury d'experts faisant partie d'instituts sur la paix ou de think tanks, ainsi que le Centre for Peace and Conflict Studies de l'Université de Sydney en Australie. Parmi les facteurs utilisés pour le classement, on trouve le niveau de violence et de délinquance intérieure, et des facteurs concernant les relations internationales des pays, comme les dépenses militaires et les guerres.

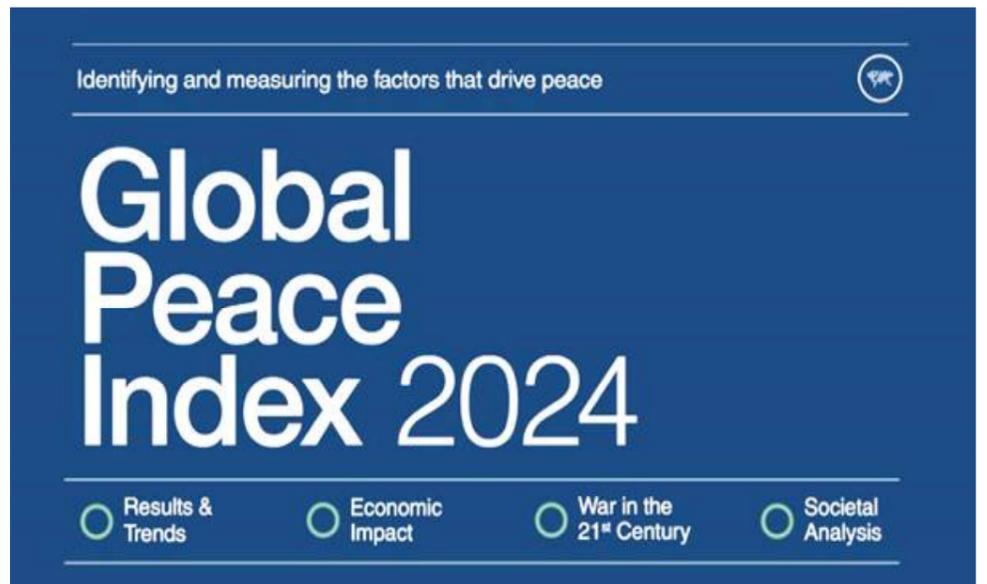
Le Global Peace Index 2024 révèle une baisse générale de la paix mondiale de 0,56%. Il s'agit de la 12^{ème} détérioration de la paix au cours des seize dernières années, avec une amélioration de la paix dans 65 pays et une détérioration de la paix dans 97 pays. L'indice mondial de la paix, publié par

l'Institute for Economics and Peace, indique que le nombre de réfugiés et de personnes déplacées internes a atteint un pic alarmant de 95 millions. L'Afrique, malheureusement, porte aussi cette tendance. L'île Maurice, avec sa stabilité politique et économique relative, se positionne en tête des pays africains, suivie de près par le Botswana, qui bénéficie également d'une gouvernance stable et d'efforts continus pour la paix sociale. Mais des pays comme le Soudan du Sud, le Soudan et la Somalie, confrontés à des conflits prolongés et des crises humanitaires, sont à l'extrémité inférieure de l'indice. Le classement du Global Peace Index 2024 n'est pas seulement un indicateur de l'état actuel, mais aussi un appel à l'action pour les dirigeants africains et la communauté internationale.

Au Togo, depuis les temps nostalgiques du parti unique, la paix est chantée en cantique comme un préalable essentiel au développe-

ment durable et à la prospérité qu'on continue d'espérer. Le pays ferme la marche des 20 premiers du continent. Selon le Global Peace Index 2024, voici les pays africains en matière de paix, dans l'ordre, du 1^{er} au 20^{ème} : Île Maurice (22^e place mondiale), Botswana (50^e place mondiale), Ghana (55^e place mondiale), Zambie (57^e place mondiale), Namibie (62^e place mondiale), Tanzanie (65^e place mondiale), Sierra Leone (66^e place mondiale), Libéria (69^e place mondiale), Angola (72^e place mondiale), Tunisie (73^e place mondiale), Maroc (78^e place mondiale), Malawi (79^e place mondiale), Sénégal (84^e place mondiale), Algérie (90^e place mondiale), Mauritanie (95^e place mondiale), Côte d'Ivoire (109^e place mondiale), République du Congo (110^e place mondiale), Bénin (114^e place mondiale), Djibouti (119^e place mondiale) et **Togo (120^e place mondiale)**.

Les dix pays les plus pacifiques



du monde sont : Islande (pour la 17^e année consécutive, sans armée, marine, ni force aérienne, avec des taux de criminalité extrêmement bas, bénéficie d'un système éducatif et de bien-être enviable) ; Irlande (parmi les pays les plus sûrs et fréquemment citée

comme l'une des nations les plus heureuses du monde) ; Autriche ; Nouvelle-Zélande ; Singapour ; Suisse (engagée envers la diversité linguistique et religieuse et une qualité de vie supérieure) ; Portugal (continue de graver les échelons grâce à sa qualité de vie éle-

vée, son équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, et sa sécurité personnelle) ; Danemark (avec un haut degré de liberté de presse et de respect des droits humains) ; Slovaquie ; Malaisie (pour la première fois dans le top 10).

HCRRUN

Des indemnisations dans les plateaux et la Kara

Eric J.

Le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) va poursuivre ses activités d'indemnisation des victimes non vulnérables des violences à caractères politiques au Togo de la période de 1958 à 2005 les régions des Plateaux-Est et de la Kara, du 24 au 29 Juin.

Pour les Plateaux-Est, les victimes viendront des préfectures d'Akébou, d'Amou, Anié, d'Est-Mono, de Haho, du Moyen Mono, de Wawa et de l'Ogou. Les opérations se dérouleront dans les locaux des affaires sociales d'Atakpamé. Quant à la région de la Kara, ce sera dans les locaux des affaires sociales de Kara pour les victimes non vulnérables des préfectures d'Assoli, de Bassar, de la Binah, de

Doufetgou, de Dankpen, de la Kéran et de la Kozah. « **Le HCRRUN invite les victimes à se munir d'une des pièces d'identité suivantes en cours de validité : - Passeport - Carte d'identité - Permis de conduire - Ou à défaut de [la carte d'électeur de 2023]** », lit-on dans un communiqué rendu public par le HCRRUN qui prie les personnes non retenues pour cette phase, de faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour pour l'indemnisation le moment indiqué.

Il faut rappeler que ces indemnisations ont été préconisées par la CVJR dans sa recommandation 53 qui dispose : « **La commission recommande que : toutes les victimes directes identifiées par le présent programme de réparation, fassent l'objet d'indemnisa-**



tion ; l'indemnisation soit modulée en fonction du type de préjudice subi et en tenant compte des critères de vulnérabilité. (...) les indemnisations recommandées par la commission doivent être, par nature, symboliques ».

En 2022, ce sont 3 361 victimes qui ont été indemnisées pour un montant de 2, 5 Milliards de FCFA.

En 2023, les sessions d'indemnisations individuelles ont permis de servir 3.604 victimes portant ainsi le total des victimes indemnisées depuis le démarrage à 27 243. Ce nombre devrait s'accroître cette année avec les nouvelles indemnisations programmées.

La Présidente du HCRRUN Madame Awa NANA Daboya estime

que le Togo doit se réjouir des avancées réalisées par le HCRRUN dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR. « **Notre pays doit être fier comparé à ce qu'on observe sous d'autres cieux où les processus de justice transitionnelle sont des projets morts nés en raison des pesanteurs socio-économiques, voire l'absence d'une réelle volonté politique** », a-t-elle indiqué.

Depuis la mise en place de ces opérations d'indemnisation des victimes, le taux de satisfaction a toujours dépassé les 95%. La quasi majorité des victimes ont toujours salué cette action du Gouvernement qui consiste à apaiser leur cœur par rapport aux violences et pertes qu'elles ont subi lors des différents événements douloureux

qu'on connu le pays.

Il faut rappeler qu'au-delà des indemnisations individuelles, le HCRRUN procède aussi, conformément à la recommandation 54 de la CVJR, à des indemnisations communautaires depuis 2022, de même que des bourses octroyées à des orphelins des victimes de la période concernée. Ces derniers reçoivent un montant de 21 000 FCFA par mois sur une durée de 5 ans pour assurer leur scolarité ou pour se prendre en charge pendant leur période d'apprentissage d'un métier.

Le HCRRUN prie les personnes non retenues pour cette phase, de faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour pour l'indemnisation le moment indiqué.

NOUVEAU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Aurevoir Tsègan, Bienvenue Adédzé ! Aucun membre de l'ancien bureau n'est reconduit

F. Woussou

C'est Kodjo Sévon-Tépé Adédzé, précédemment ministre de l'habitat, élu député dans le Zio aux élections législatives du 29 Avril dernier qui détient désormais le maillot de l'Assemblée nationale. Il a été choisi par ses pairs le 14 juin 2024 avec 106 voix pour, deux (2) contre et une (1) abstention.

Kodjo Sévon-Tépé Adédzé sera aidé dans sa tâche par six (6) Vice-présidents. Il s'agit de Mme Zouréhatou Kassah-Traoré ; Gbalgueboa Kangbeni; Komla Dodzi Kokoroko; Ayao Dzreke; Mohamed Ouro-Sama et Dohoe Myriam Vivovale Dossou-d'Almeida.



Sourou Kpatcha, au poste de premier questeur est secondé par Mme Akuélé Adanlété-Lawson, et Tchékéré Namoni. Trois (3) secrétaires parlementaires complètent ce bureau : Koffi Gani, Dianti Ameyo

M'boma, et Senou Soklingbé.

Ce bureau va conduire les débats et la vie de la nouvelle Assemblée nationale pendant 3 ans, la durée du mandat accordée par le règlement intérieur, approuvé par la Cour cons-

titutionnelle. Il succède donc à celui dirigé par Yawa Tsègan, la première femme à occuper ce poste depuis 2019.

Durant la 6^e législature, plus d'une centaine de lois ont été votées dont, entre autres, la Loi relative à la sécurité intérieure, Loi relative au code de la presse et de la communication en République togolaise, Loi portant autorisation de la cession de tout ou partie de la participation de l'Etat dans le capital de la nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT), Loi relative à la programmation militaire 2021-2025, Loi portant nouveau code du travail, Loi instituant l'assurance maladie universelle au Togo, Loi relative à la protection des ap-



prenants contre les violences à caractère sexuel au Togo.

Les Togolais attendent impatiemment le premier discours du nouveau Président de l'Assemblée nationale puisque ce dernier n'était pas présent lors de l'élection qui l'a porté au perchoir de l'Assemblée nationale.

En rappel, cette Assemblée natio-

nale est composée d'une majorité écrasante des élus du partis au pouvoir UNIR avec 108 députés, contre 5 pour quatre partis de l'opposition. Elle est la première à siéger après la promulgation de la nouvelle Constitution qui fait basculer le pays dans un système de régime parlementaire.

INVESTISSEMENTS ET INDUSTRIALISATION

Les impacts fiscal, industriel et social depuis l'ouverture de la PIA

Late Pater

Citant une présentation faite en février 2024 lors du dévoilement de la phase 2 de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA) aux entreprises présentes au Togo, le nouveau document trimestriel sur l'actualité économique et budgétaire renseigne sur les impacts fiscal, industriel et social depuis l'ouverture de la PIA. Ainsi : **plus de 150 millions d'euros en investissements reçus ; 8,8 millions d'euros en taxes générées uniquement par la PIA en 2021-2023 ; au moins 15 nouveaux clients industriels au Togo ; un potentiel de recettes (provenant d'entreprises situées dans la PIA pour 2024-2025) de 560 millions d'euros ; 5 980 emplois créés dans les industries existantes ; 20% d'augmentation du revenu des agriculteurs associés.** C'est le gouvernement qui s'en réjouit. Ajoutant que la société agroalimentaire Dongaco Togo, filiale de Dongaco et titulaire d'une licence pour l'exploitation



des produits The Coca-Cola Company au Togo, a choisi la PIA comme lieu d'implantation pour ses activités de boissons. Et que, ces dernières semaines, d'autres entreprises telles que FHC Medica pour la production de médicaments et New Huasha Company Limited, un fabricant de vaisselle en mélamine et en plastique, se sont également positionnées et ont manifesté leur intérêt pour la Plateforme Industrielle d'Adetikopé. «*Nous allons exploiter tous les produits de Coca-Cola. Justement, sur la PIA aujourd'hui, nous avons 7 hectares. Nous avons deux projets ici, et le pre-*

mier concerne Coca-Cola, que nous allons opérer sur 4 hectares. Sur les 3 hectares restants, il y a un deuxième projet qui est en gestation», avait indiqué le DG de la société Dongaco Togo, Thiam Lamine Amadou, annonçant 2.000 emplois togolais à générer par l'activité sur deux à trois ans.

Cette fois-ci, le bulletin trimestriel d'informations n'expose pas le nombre des nouveaux projets examinés et agréés. A fin mars 2023, c'était 3 nouveaux projets agréés au code des investissements pour un montant global d'environ 18 milliards de francs Cfa – dont 84% d'investissements directs étran-



gers d'origine mauricienne (15 milliards de francs Cfa) ; 1 projet agréé au statut de la zone franche pour un montant de 1 milliard de francs Cfa (100% d'investissements directs étrangers d'origine française). Les investissements étaient répartis prioritairement dans les secteurs bois/construction, agroalimentaire et bitume. Jusqu'ici, depuis le 6 juin 2021 et l'inauguration officielle de la Plateforme, les investissements directs étrangers (IDE) dominent de loin les investissements directs nationaux (IDN), faisant constater que le pays n'a pas encore des champions industriels locaux.

Toujours en investissements, le Togo a récemment présenté à la Banque Africaine de Développement (BAD) les opportunités de partenariat autour du projet de corridor Lomé-Cinkassé et des projets d'infrastructures dans le domaine de la santé. En mars 2024, le ministère de la promotion des investissements a lancé les plateformes institutionnelles régionales de promotion et facilitation des investissements. Soutenue par la coopération allemande à travers la GIZ, l'initiative vise à transformer les acteurs locaux en ambassadeurs des atouts de leurs territoires. Les autorités togolaises

projetent aussi une croissance moyenne annuelle du PIB réel de 7% sur la période 2024-2026, tirée entre autres par la mise en œuvre des projets notamment la Plateforme Industrielle d'Adetikopé. Le taux de croissance du PIB réel du Togo est prévu à 6,6% en 2024 contre une estimation de 6,4% en 2023. Cette croissance serait, à la fois, soutenue par les secteurs primaire (+4,6%), secondaire (+7,0%) et tertiaire (+7,2%). La progression du secteur secondaire est soutenue par les filières agroalimentaires, de matériaux de construction, de l'électricité et de gaz, du BTP, et des activités manufacturières. Le secteur tertiaire est, quant à lui, stimulé par le commerce, les transports, et les services d'hébergement et de restauration.

La Plateforme Industrielle d'Adetikopé est une infrastructure intégrée et multisectorielle prévue pour être un catalyseur de la transformation de l'écosystème industriel national en permettant de transformer des ressources naturelles jusque-là exportées à l'état brut.

FILIERE COTONNIERE

Après la fâcherie, un avenir durable et équitable pour tous

Eric J.

«*Pour une campagne agricole 2024-2025 réussie, le prix d'achat du coton graine est fixé à 300 F CFA par kilogramme, le 1er choix et 280 F CFA le 2nd choix. Les engrais NPKSB 12-20-18-5-1 et Urée 46% N sont cédés aux producteurs au prix de 14 000 F CFA le sac de 50 kilogrammes ; la mise en place un comité tripartite composé des représentants de la FNGPC, de la NSCT et de l'Etat (représenté par les ministères chargés de l'agriculture et des finances) pour examiner toutes les questions d'intérêt stratégique pour la filière*», c'est la conclusion consensuelle à laquelle la direction de la NSCT et la fédération nationale des producteurs de coton sont parvenues après des discussions sous l'égide du ministre de l'Agriculture.

Selon un communiqué de la NSCT, ces décisions visent à soutenir les producteurs dans leurs efforts et à les encourager à améliorer la productivité de leur culture. Elles viennent mettre fin aux mouvements d'humeur des producteurs qui menaçaient de boycotter la saison en cours à cause du prix d'achat du kilo de coton et graine et des proposés, insuffisant à leur goût et de celui du sac d'engrais, prohibitif. Dans un mémorandum au Président de la République, ils en étaient même venus à demander le départ de OLAM, actionnaire majoritaire de la NSCT.

Tout semble donc rentrer dans l'ordre dans la filière coton. Le ministre de l'agriculture a lancé un appel à tous les cotonculteurs à poursuivre les opérations d'em-

blavure et de semis, afin de maximiser les chances de succès de la campagne et à continuer les efforts d'amélioration en cours dans le secteur. «*Il exhorte également les encadreurs et les techniciens à fournir un accompagnement de qualité aux producteurs afin de maintenir l'élan de croissance amorcée dans la production*», lit-on dans un communiqué de la NSCT.

De leurs côtés, les producteurs de coton du Togo ont exprimé leurs reconnaissances aux différents acteurs qui se sont impliqués dans le processus qui a permis ce dénouement heureux, notamment le Président la République, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, toujours déterminé dans sa politique de développement inclusif et engagé pour la cause de la filière cotonnière et surtout des producteurs de coton du Togo. Ils espèrent que la nouvelle situation augure ainsi des lendemains meilleurs à la filière cotonnière au Togo. «*Les producteurs de coton restent dans la dynamique d'une collaboration efficace avec la NSCT pour un partenariat gagnant-gagnant. Ils s'engagent dès à présent à retoucher les manches pour se mettre encore au travail en vue d'améliorer la productivité et le rendement afin de contribuer davantage à la croissance de l'économie nationale*», ont-ils affirmé.

Il faut rappeler qu'après deux (02) années consécutives de baisses drastiques, la production du coton a repris de la couleur avec une production de 67.718 tonnes pour la saison 2023-2024, une hausse de 45% par rapport à



la campagne précédente, avec un rendement de 844 kilogrammes à l'hectare. La NSCT a relevé que

ce rebond marque une étape importante dans la revitalisation de ce secteur clé pour l'économie to-

golaise. Elle a fait savoir que la campagne écoulée a généré des revenus bruts de plus de 20 milliards de francs CFA pour les cotonculteurs.

La NSCT a soutenu rigoureusement les producteurs de coton, afin d'améliorer les performances et de fournir des solutions toujours plus efficaces. Sur la durabilité environnementale, en promouvant des techniques de culture innovantes et en incitant à la préservation le cadre de vie des cotonculteurs. Des formations sur la lutte antiérosive et l'agriculture régénérative ont été dispensées. Un accent particulier a été mis sur des actions concrètes

telles que la réalisation de forages et point d'eau en partenariat avec la Aid by Trade Foundation (AbTF), la distribution de foyers améliorés dans le cadre d'un projet pilote, et le lancement d'un programme de santé avec la caravane de la Santé, offrant des soins gratuits aux communautés rurales, ainsi qu'un programme de formation pour améliorer la nutrition en milieu rural. La NSCT dit s'engager à renforcer ses actions en matière de durabilité et de soutien aux communautés, car, elle croit en un avenir durable et équitable pour tous.

SECTEUR DES BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

L'activité s'est améliorée de 8,4 points au Togo en mars

Late Pater

Les chefs d'entreprise ont font état d'une amélioration de l'activité dans le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP), de l'ordre de 8,4 points en mars par rapport au mois précédent. Les données de l'enquête sont recueillies par la Banque centrale (BCEAO). Le Togo est à la quatrième place dans ce sens. Il est devancé par le Sénégal (+31,7 points), le Bénin (+13,4 points) et la Côte d'Ivoire (+10,8 points). Puis, viennent la Guinée-Bissau (+8,2 points) et le Burkina (+6,9 points). En revanche, un repli de l'activité a été observé au Niger (-11,1 points) et au Mali (-9,8 points). Dans l'ensemble, l'écart de l'indice d'activité dans les BTP par rapport à la moyenne de long terme (100) est resté positif, ressortant à +9,4

points contre +9,6 points en février 2024.

La Banque fait aussi noter que, d'un mois à l'autre, les services marchands non financiers se sont accrus de 4,6% en mars 2024, contre une baisse de 3,9% un mois plus tôt. Les services financiers ont enregistré une tendance similaire avec une hausse de 0,7% en mars 2024 contre un recul de 1,1% le mois précédent. En glissement annuel, les services marchands non financiers ont connu une progression de 5,5% en mars 2024 après 6,7% un mois plus tôt. L'accroissement du chiffre d'affaires des services marchands est observé dans tous les pays de l'UEMOA, hormis le Niger (-0,2%). Les hausses concernent le Sénégal (+10,2%), le Bénin (+6,1%), la Côte d'Ivoire (+5,7%), le Mali (+4,5%), le Togo (+4,2%), le Bur-



kina (+2,8%) et la Guinée-Bissau (+0,8%). S'agissant des services financiers, le chiffre d'affaires s'est accru de 14,4%, en rythme annuel. Les hausses ont concerné l'ensemble des pays, à savoir le Mali (+19,7%), la Guinée-Bissau (+17,6%), la Côte d'Ivoire (+17,0%), le Burkina (+13,2%), le Sénégal (+11,8%), le Bénin (+12,4%), le Niger (+9,0%) et le Togo (+6,2%).

Pendant ce temps, en avril 2024, il y a eu, par exemple, une hausse des cours de certains produits d'origine agricole (cacao +36,0%, café +17,9%, huile de palmiste +8,4%, noix de cajou 4,0%, huile de palme +0,6%), des produits énergétiques (gaz naturel +19,0%, pétrole +5,2%), de l'or +7,8%. Par contre, un recul a été relevé au niveau des prix du phosphate (-11,7%), du coton (-9,6%).

FOOTBALL/D2

Le CDF Haknour clôt la saison en beauté

Déjà assuré d'évoluer en D1 Lonato la saison prochaine et de remporter le titre de champion de la D2, le CDF Haknour a terminé l'exercice en cours sur une victoire samedi. En déplacement à Lomé face à Asfosa FC, les académiciens du Rocher Bleu se sont imposés sur un score équilibré de 1 but à 0. Ologoké Ayena a inscrit l'unique but de la rencontre à la 12e minute.

Hervé A.

Au coup de sifflet final, les joueurs du CDF Haknour ont reçu des mains du Colonel Guy Akpovy, Président de la FTF, des médailles en or et un magnifique trophée. Cette cérémonie de remise de récompenses marque ainsi la fin de la saison qui aura été riche en rebondissements depuis le début de la phase régulière à la dernière journée des Play-offs.

Notons que dans les autres matchs de cette journée, l'Etoile Filante s'est inclinée 0 but contre 1 face à Ifodje FC. Une défaite sans conséquence pour les Shooting Stars qui avaient déjà validé leur billet pour la D1 Lonato. De son côté, Arsenal FC s'impose sur tapis vert 3 buts à 0 face à Agaza FC, qui n'a pas effectué le déplacement de Kara.

Bon stratège et meneur d'hommes, l'entraîneur du CDF Haknour, Agrien Wassirou a conduit son club au titre de champion de la D2 rencontre, le technicien salue l'effort consenti par les dirigeants. "Je félicite les dirigeants de CDF Haknour parce qu'ils ont tout mis pour



pouvoir arriver à ce niveau. On était parti pour faire le test. On a dit on va essayer, ça va passer. On est parti, on a appris beaucoup. Et cette année, ça a été très facile pour nous de mettre ce qui n'avait pas marché en pratique et ça a marché. Notre directeur sportif qui est toujours derrière, qui nous pousse, qui nous corrige, qui essaie de nous pousser à améliorer ce qu'il ne marche pas", souligne-t-il.

Par ailleurs, il insiste sur la réussite qui est le fruit d'un travail collectif. "On s'est donné. Seul le travail paie. On s'est battu, on a travaillé pour pouvoir arriver là. La saison passée, c'était difficile et cette année on a dit oui, c'est notre année, il faut aller le chercher, on l'a eu. On a travaillé dur, on a bossé comme des malades et heureusement on a ce trophée, on ne peut que se réjouir", ajoute Agrien Wassirou.

Séduit par le parcours des académiciens tout au long de ce championnat, le président de la FTF, le colonel Guy Akpovy, a laissé libre cours à ses admirations envers les jeunes joueurs. "Le club Haknour que j'ai vu jouer, ça donne plaisir. Ça fait plaisir de voir des jeunes que nous avons suivis depuis qu'ils étaient très petits, aujourd'hui ils sont montés en première division, franchement c'est mérité, ils l'ont fait avec cœur", a-t-il confié.

Et d'ajouter à l'occasion : "J'espère que les autres [clubs] feront de même en donnant un accent particulier surtout aux académies. Si aujourd'hui nous avons beaucoup d'académies au Togo, sincèrement notre football va grandir".

Déjà le vendredi, l'Etoile Filante le vice-champion quant à elle a été épinglé à domicile par Ifodje. Au terme de la rencontre, les bleus de la capitale ont aussi reçu leurs médailles de vice-champions. Cependant Agaza quant à lui, n'a pas effectué le déplacement à Kara pour jouer Arsenal. Du coup les scorpions noirs de Tokoin perdent la rencontre sur tapis vert (0 but contre 3).

BREVES

La FTF sanctionne Ifodje

La commission de discipline de la Fédération Togolaise de Football (FTF) a prononcé des sanctions à l'encontre du club IFODJE FC d'Atakpamé suite aux graves incidents qui ont émaillé la rencontre du 4 mai 2024 contre l'ETOILE FILANTE de Lomé à au municipal d'Atakpamé. Ce match, comptant pour les play-offs de la deuxième division, a été marqué par des violences notables qui ont entraîné l'arrêt définitif du match.

Les troubles, caractérisés par des jets de pierres et d'autres projectiles en direction des joueurs et des officiels, ainsi que des menaces de violence émanant de certains responsables d'IFODJE FC, ont conduit à plusieurs interruptions, rendant impossible la poursuite de la rencontre. La commission de discipline, organe juridictionnel indépendant de la FTF, a jugé ces actes contraires aux principes du fair-play et aux règles de sécurité édictées par la Fédération Togolaise de Football.

Après un examen minutieux des rapports de match et des témoignages recueillis lors des auditions, des mesures disciplinaires ont été adoptées. IFODJE FC a été condamné à une amende de 350 000 FCFA pour ses manquements et le match a été déclaré perdu par forfait, avec une victoire attribuée à l'ETOILE FILANTE sur un score de 3-0.

Des sanctions spécifiques ont également été infligées à des responsables du club IFODJE FC. L'entraîneur Hamadou Boukari a reçu une suspension de deux matchs pour son intrusion non autorisée sur le terrain. Le vice-président du club, M. Toyo Yao, a quant à lui été suspendu pour douze matchs en raison de son comportement envers les officiels et de ses menaces de recourir à la violence.

La commission de discipline a également décidé de prolonger les mesures provisoires déjà en vigueur. Ainsi, conformément à la décision datée du 07 mai 2024, IFODJE FC devra continuer à jouer ses matchs à domicile à huis clos jusqu'au 4 août 2024.

Il faut rappeler que les parties concernées disposent d'un délai de dix jours à compter de la notification de la décision pour exercer un recours auprès de la commission de recours de la FTF.

DOPAGE/

La CAF lance le tout premier atelier régional des nouveaux agents de contrôle de dopage

La Confédération Africaine de Football (CAF) a donné le 29 mai dernier le coup d'envoi des ateliers régionaux dédiés aux agents de contrôle de dopage de la CAF au Caire, en Egypte. Ce sont 18 officiers de contrôle de dopage issus de la région UNIFFAC (Union des Fédérations de Football d'Afrique Centrale) qui représentent la première cuvée à bénéficier de la formation novatrice.

La sélection des officiers s'est opérée au Cameroun, en RD Congo, au Congo, au Gabon, en République Centrafricaine, au Tchad et à Sao Tome & Principe, à la suite d'un agrément avec le bureau Afrique de l'AMA (Agence Mondiale Antidopage). Les critères reposaient sur la pratique obligatoire de la médecine en tant que professionnels actifs, l'expérience des contrôles de dopage, l'appartenance à l'ONAD (Organisation Nationale Antidopage) et la maîtrise de l'outil informatique entre autres.

Les travaux dirigés par Raul Chipenda (Directeur de la Division Développement de la CAF), Sherif Abou El Enein (Senior Manager de l'unité Antidopage de la CAF) et Sameh El Ray (Manager bureau AMA Afrique), ont porté sur les Stratégies de la FIFA et de la CAF sur la lutte contre le dopage dans le Football, l'organisation

médicale d'une compétition de la CAF, la procédure de contrôle antidopage, l'introduction du système sans papier de contrôle du dopage (MODOC) et les démarches à parcourir dans le système MODOC par l'ACD.

Des échanges sur l'utilisation des substances d'abus et suppléments interdits ainsi que l'Autorisation d'Usage Thérapeutique (AUT) ont précédé des séances pratiques de contrôle antidopage.

A l'ouverture des travaux, le Directeur du Développement Technique de la CAF, Raul Chipenda, a déclaré : " Au nom du Président de la Confédération Africaine de Football, Dr Patrice Motsepe, et du Secrétaire Général de la CAF, M. Veron Mosengo-Omba, je vous souhaite la bienvenue au Caire. A la CAF, nous avons un plan ; celui d'avoir des contrôles de dopage dans chacune de nos compétitions,

y compris les tournois interclubs. Il est crucial pour nous d'avoir des officiers de contrôle qualifiés et nous sommes ravis de travailler avec l'AMA pour l'atteinte de cet objectif. Lorsque nous avons démarré le processus de contrôle antidopage à la CAF, nous avons environ 125 tests par an. Aujourd'hui, nous réalisons plus de 940 tests et c'est un chiffre qui va encore croître au cours des prochaines années. La multiplication et la réalisation des tests de qualité garantissent la pratique d'un football sain."

Sameh El Ray, Manager du bureau de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) Afrique a déclaré : " Depuis plusieurs années, l'AMA travaille en étroite collaboration avec la CAF et la FIFA afin d'harmoniser au mieux leurs programmes antidopage respectifs et ceux des pays dans lesquels elles opèrent. Grâce aux efforts significa-

tifs entrepris par l'Unité antidopage de la CAF, ainsi que par la Direction du développement, nos efforts portent aujourd'hui leurs fruits et donnent des résultats tangibles. Ceci est mis en évidence par l'organisation de cette première initiative de formation par la CAF pour les candidats ACD sélectionnés et nommés par les organisations nationales antidopage (ONAD) de leurs pays respectifs. Dans l'ensemble, nous croyons fermement que cette coopération sera bénéfique pour toutes les parties, car elle renforcera et rationalisera les initiatives antidopage de la CAF, et soutiendra le développement local des programmes nationaux antidopage."

Cet atelier au Caire est le premier d'une longue série qui se tiendra avec les officiers de dopage des différentes régions de l'Afrique au cours de l'année 2024-2025.

Huit nouveaux membres proposés à la session

Le CIO gagnera bientôt en épaisseur. Sa commission exécutive, réunie la semaine passée à Lausanne, a décidé de proposer à la session, les 23 et 24 juillet à Paris, l'élection de huit nouveaux membres. Sans surprise, la liste respecte la parité, avec quatre femmes et quatre hommes.

Quatre candidats sont proposés en tant que membres individuels indépendants : l'Egyptienne Aya Medany, la Néo-Zélandaise Sarah Walker, l'Argentine Paula Belén Pareto, et le Britannique Hugh Robertson. Trois autres candidats ont été proposés en lien avec leur fonction de président(e) d'un comité national olympique : Damaris Young (Panama), Gene Sykes (Etats-Unis), Ian Chesterman (Australie). Enfin, le dernier de la liste rejoindra le collège des fédérations internationales : Johan Eliasch, le président de la Fédération Internationale de ski et de snowboard (FIS).

Par ailleurs, quinze membres du CIO arrivant au terme de leur mandat de huit ans, suite à leur élection ou réélection en 2016, seront proposés à la réélection pour huit années supplémentaires, la limite d'âge étant prise en compte pour la fin des mandats (80 ans pour ceux élus avant décembre 1999 et 70 ans pour ceux élus après cette date) : Thomas Bach, Sergueï Bubka, Richard Carrion, Anita DeFrantz, Guy Drut, Robin Mitchell, Denis Oswald, la Princesse Anne d'Angleterre, Nita Ambani, Sari Essayah, Ivo Ferriani, Auvita Rapilla, Anant Singh, Tricia Smith, Karl Stoss.

L'Algérien Mustapha Berraf, le président de l'ACNOA, sera proposé pour un prolongement de son mandat de quatre ans. Enfin, la session sera invitée à valider un nouveau statut pour deux poids lourds du CIO, l'Australien John Coates et le Turc U'ur Erdener. Ils rejoindront à compter du 1er janvier 2025 les rangs des membres honoraires.

EURO 2024/

Diallo valide les prises de position politique des bleus

Philippe Diallo a réagi lundi en exclusivité pour RMC Sport aux différentes prises de position des joueurs de l'équipe de France de football avant les élections législatives. Le président de la Fédération française de football a compris leur engagement politique mais a aussi rappelé la priorité du terrain avant le match contre l'Autriche à l'Euro 2024.

Pas question de museler les joueurs de l'équipe de France. Interrogé en exclusivité par RMC Sport, Philippe Diallo a livré son ressenti sur l'engagement politique des Bleus en marge de l'Euro 2024 et de leur entrée en lice ce lundi contre l'Autriche. Le président de la Fédération française de football a validé les différentes prises de position de ses joueurs vis-à-vis des prochaines élections législatives et de la situation politique en France.

"Des joueurs se sont exprimés, c'est leur liberté de citoyen. C'est la liberté d'expression que leur laisse pleinement la Fédération", a estimé le président de la FFF. "Maintenant, on va passer au sport, au match, et à ce pour quoi on est venu, c'est-à-dire jouer au football."

Compte-tenu de leur médiatisation auprès du grand public, les joueurs de l'équipe ont rapidement été invités à se positionner sur le prochain scrutin



en France. Si dans un premier temps, plusieurs joueurs comme Kingsley Coman, Olivier Giroud ou Ousmane Dembélé ont d'abord appelé à voter sans développer outre-mesure.

Mais face à l'insistance des journalistes, d'autres internationaux se sont montrés plus clairs dans leur engagement. A commencer par Marcus

Thuram.

"J'espère que tout le monde partage le même avis que moi. Je comprends que certains disent seulement aller voter. Mais c'est pas suffisant", a ainsi lancé l'attaquant de l'Inter Milan. "Je n'ai aucun doute que tout le monde partage ma vision au sein du groupe."

Une vision ensuite publiquement

confirmée par Kylian Mbappé. Le capitaine et la star des Bleus a rappelé les valeurs qui étaient les siennes.

"Je suis contre les extrêmes. On a l'opportunité de choisir le futur de notre pays", a assuré l'attaquant de 25 ans en conférence de presse à la veille de l'entrée en lice des Bleus à l'Euro. "Peut-être qu'il y a plein de jeunes qui ne se rendent pas compte. C'est pour ça que j'essaie de donner de la voix. L'urgence de la situation fait que aujourd'hui j'ai envie d'être fier de porter ce maillot le 7 juillet."

Des sorties médiatiques qui ont valu aux joueurs des critiques mais qui ne leur ont pas fait perdre le soutien du président de la FFF, Philippe Diallo. Même si ce lundi, le patron du foot français a appelé à ne pas oublier la priorité du jour: l'Euro 2024 et ce match contre l'Autriche.

Le mea-culpa de Lunin, dévasté après sa boulette

Coupable d'une mauvaise relance sur le premier but lors de Roumanie-Ukraine (3-0) à l'Euro 2024 ce lundi, le gardien ukrainien Andriy Lunin a présenté ses excuses après la rencontre. "Je me suis excusé auprès de mon équipe", a expliqué le gardien de but ukrainien Andriy Lunin, auteur d'une erreur de relance qui a entraîné l'ouverture du score de la Roumanie (3-0) lundi à l'Euro 2024, à Munich.

A la 29e minute, sur une relance mal négociée par la défense ukrainienne, Andriy Lunin a renvoyé la balle dans les pieds de l'ailier roumain Dennis Man, qui a pu servir immédiatement son capitaine Nicolae Stanciu. D'une superbe frappe enroulée, il a trouvé la lucarne opposée du gardien ukrainien pour inscrire le premier but de la rencontre.

"Ma première erreur a changé le cours du match. Je me suis déjà excusé auprès de mon équipe", a reconnu Lunin, auteur d'une saison remarquable avec le Real Madrid, remplaçant parfaitement Thibaut Courtois, blessé sur la quasi-totalité de la saison.

"Je pourrais à coups sûrs vous en parler de ces erreurs commises, mais nous devons en discuter entre nous", a estimé le sélectionneur de l'Ukraine Serhiy Rebrov en conférence de presse, sans parler spécifiquement de la faute de Lunin.

Les Roumains ont inscrit deux autres buts en seconde période, Lunin n'étant pas exempt de tout reproche sur la frappe de Razvan Marin qui lui est passée sous l'avant-bras droit. "Il y a plusieurs composantes. Nous avons la possession de balle, mais nous n'avons pas réussi à nous créer des occasions. Personne ne s'attendait à un tel résultat. Tous se sont excusés auprès de nos supporters, ils ont remarqué que c'était insuffisant", a ajouté Rebrov.

L'Ukraine affronte la Slovaquie vendredi à Düsseldorf, avec l'obligation de l'emporter si elle veut conserver une chance d'aller plus loin dans le tournoi.

TRAFIC D'IVOIRE

Un burkinabé pris la main dans le sac à Lomé transféré à la prison civile

Etonam Sossou

Malgré la lutte que mène les Etats contre les trafics d'espèces menacées, il ne se passe un trimestre où les trafiquants ne sont arrêtés. Un d'entre eux vient de faire encore les frais de la police togolaise arrêté en flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale de deux défenses d'éléphant le 11 juin 2024, dans un quartier périphérique de la capitale. Il s'agit de Rasmane Dialga, de nationalité burkinabé, qui a quitté le Burkina,

à bord d'un Bus de transport en commun, avec deux (2) défenses d'éléphants rangées au fond de son sac de voyage, cachés par ses habits dessus.

Interpellé, il a catégoriquement nié les faits dans un premier temps, avant de reconnaître les faits. Il était à Lomé pour vendre les défenses d'éléphant. Il a été mis en garde à vue à l'OCRTIDB, avant d'être déféré à la prison civile de Lomé, après avoir reconnu les faits à lui reproché devant le procureur. « **Les faits sur cette arrestation témoignent encore**

une fois, de méthodes de camouflage sophistiquées dont font usages les trafiquants pour faire traverser les produits illégaux de faune aux frontières sans inquiétude », a indiqué Darius TCHEYI, le coordinateur national d'EAGLE-Togo.

Selon l'ONG Eagle Togo, le trafiquant a l'habitude de gérer le business hors du territoire burkinabé en s'absentant de son service avec la complicité de son chef hiérarchique qui bénéficie des fruits du business en retour. Il encourt une peine de prison allant

d'un à cinq ans et d'une amende d'un (01) million à cinquante (50) millions de Francs CFA.

L'arrestation a été possible grâce aux agents de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Drogue et du Blanchiment (OCRTIDB) appuyés par le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo.

Darius TCHEYI fait savoir que les espèces comme l'éléphant, le rhinocéros, les grands félins et les primates sont très rares et sous



menace de disparition rapide. « **Ces espèces ou leurs produits sont donc intouchables selon la loi et ceux qui se feront prendre sur le territoire togolais ou partout ailleurs, seront toujours présentés devant les juridictions aux fins de poursuites pénales avec des condamnations à des peines fortes** », a-t-il dit.

Le commerce international de l'ivoire est déclaré illégal depuis 1989, mais les populations d'éléphants d'Afrique continuent de décroître. Chaque année, 20 000

à 30 000 éléphants sont tués pour leurs ivoires, selon le Fonds mondial pour la nature (WWF) ; équivalent entre 50 à 80 individus par jour, réduisant considérablement le nombre à environ 415 000 pachydermes en Afrique.

La lutte contre le braconnage des éléphants fait généralement partie des compétences des autorités qui ont d'une part, ratifié des textes nationaux et internationaux sur la protection des espèces protégées, et ont ensuite, mis en place des services en charge de la protection de la faune et de la flore sauvages, afin de lutter efficacement contre le commerce international d'ivoire. Le braconnage des éléphants et le trafic international d'ivoire mettent en péril l'existence de cette espèce animale remarquable. Du point de vue écologique, la disparition massive des éléphants modifie la dynamique écologique, change la composition des espèces et a des répercussions sur les pratiques d'élevage dans des zones très vastes.

PROJET CORRIDOR ÉCONOMIQUE LOMÉ-OUAGADOUGOU-NIAMEY

Aux postes juxtaposés de Cinkassé, à chacun sa recommandation

Late Pater

Les ministres des Transports ont tenu, le 14 juin 2024 à Lomé, la deuxième réunion du comité de pilotage inter-Etats du Projet corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey. Sur ce corridor, il y a les postes de contrôle juxtaposés (PCJ) de Cinkassé à la frontière Togo-Burkina Faso. Les ministres ont demandé à ces deux pays (Burkina Faso et Togo) de renforcer la lutte contre les tracasseries routières sur le corridor ; de prendre en compte effectivement le texte portant harmonisation des horaires de travail et l'élargissement de la plage horaire au niveau de ces postes de contrôle juxtaposés de Cinkassé. A la Banque mondiale, à la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine, à la société Scanning Systems et aux concessionnaires des PCJ de Cinkassé, les recommandations sont relatives aux mesures diligentes à prendre, chacun en ce qui le concerne, pour la mise en œuvre intégrale de leur cahier



de charges.

Décidé par l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) dans le but de faciliter la libre circulation des personnes et des biens au sein des Etats membres, les postes de contrôle juxtaposés de Cinkassé regroupent tous les services de contrôle des deux pays sur un même site afin que les procédures de contrôle, qu'elles soient administratives ou douanières, soient effectuées dans les meilleurs délais. Il est composé d'un poste de pesage, de la police, des bureaux de douanes, d'un scanner, d'un parking et plusieurs autres agences frontalières. Il est

mis en service en 2010. Les postes de contrôle juxtaposés de Cinkassé constituent le projet pilote qui sert de référence et de modèle aux autres infrastructures du même type que la Commission de l'UEMOA construit en partenariat avec Scanning Systems. Début 2024, le président de la Commission de l'UEMOA, Abdoulaye Diop, en signant les documents relatifs à la mise en concession des PCJ de Cinkassé avec Scanning Systems, a encore souhaité que le fonctionnement des PCJ de Cinkassé puisse servir de modèle à élargir aux autres PCJ, éléments clés du processus d'in-

tégration régionale.

Parallèlement, les trois ministres des Transports (Affoh Atha-Dédji du Togo, Roland Somba du Burkina Faso et Salissou Abdourahmane Salissou du Niger) se sont engagés à adapter les postes de contrôle aux besoins sécuritaires tout en garantissant une fluidité du trafic sur le corridor, à impliquer les représentants des ministères en charge de la Défense et de la Sécurité dans la mise en œuvre du projet, à dynamiser les comités nationaux de facilitation de transport et du transit inter-Etats, à prendre des mesures idoines pour annuler le paiement des frais relatifs au bordereau électronique de suivi des cargaisons sur les marchandises en transit vers les pays de l'hinterland.

La prochaine réunion ministérielle autour du corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey, c'est en décembre 2024 à Niamey au Niger. A Lomé, le Mali, en invité, a manifesté sa volonté de voir ce corridor prolongé jusqu'à Bamako.

17 JUIN, JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION ET LA SÉCHERESSE

Préserver les terres pour un avenir durable

Etonam Sossou

La désertification, la dégradation des sols et la sécheresse comptent parmi les défis environnementaux les plus urgents de notre époque. Avec près de 40 % de la surface terrestre mondiale déjà dégradée, l'importance de protéger et de restaurer nos terres n'a jamais été aussi cruciale. En effet, des terres saines sont essentielles non seulement pour produire 95 % de notre alimentation, mais aussi pour nous fournir des vêtements, des abris, des emplois, et des moyens de subsistance, tout en nous protégeant contre l'aggravation des catastrophes naturelles telles que les sécheresses, les inondations, et les incendies de forêt.

Une demande croissante et des ressources finies

La croissance démographique et les modes de production et de consommation non durables ex-

acerbent la demande en ressources naturelles. D'ici à 2050, 10 milliards de personnes devront se partager notre unique planète et dépendront de terres saines pour leur subsistance. Or, chaque seconde, l'équivalent de quatre terrains de football de terres saines se dégrade, totalisant environ 100 millions d'hectares par an.

L'impact sur les jeunes et les pays en développement

Parmi les 8 milliards d'habitants de la planète, plus d'un milliard de jeunes de moins de 25 ans vivent dans des pays en développement, particulièrement dans des régions où la subsistance dépend directement des terres et des ressources naturelles. Créer des perspectives d'emploi pour les populations rurales constitue une solution viable, offrant des opportunités d'entrepreneuriat et favorisant le développement des meilleures pratiques agricoles et environnementales existantes.



Le thème de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse de cette année « Unis pour les terres : Notre héritage. Notre avenir » met en lumière l'avenir de la gestion des terres, une ressource inestimable pour garantir la stabilité et la prospérité de milliards de personnes à travers le monde. Cette journée vise à sensibiliser les citoyens, les gouvernements, et les organisations internationales à l'importance de la gestion durable des terres pour assurer un avenir durable pour tous.

Des initiatives globales et locales jouent un rôle clé dans la lutte contre la dégradation des sols. Par exemple, des projets de reforestation, des techniques agricoles durables et des programmes de conservation des sols sont mis en œuvre pour restaurer les terres dégradées. Le Togo, à travers diverses initiatives locales, s'efforce de promouvoir la gestion durable des terres. Les agriculteurs sont formés à des pratiques agricoles résilientes, et des projets de reboisement sont menés pour restaurer les écosystèmes locaux.

En un clic,
payez votre
TVM
par

TMoney

sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

f t i n s

MESURES FISCALES DÉROGATOIRES

Le recadrage qui conditionne toute nouvelle exonération

Late Pater

Dans le principe fixé par le Livre des procédures fiscales, aucune exonération ne peut être accordée en dehors de celles prévues par la loi. Et tous accords, conventions, protocoles, marchés ou contrats conclus qui le méconnaissent ne sont pas opposables à l'administration fiscale. Pour bénéficier des exonérations, il faut en faire la demande dans un délai sous peine de déchéance. Le dernier document dit que ce principe est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2019.

Ce 29 mai 2024, le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya, a jugé bon de signer un arrêté qui encadre l'octroi des mesures fiscales dérogatoires. Sûrement, au vu de ce qui se fait dans le concret. Pas trop rigoureux. L'argentier du pays rappelle le principe, avant d'écrire la condition : «les propositions des nouvelles exonérations fiscales et douanières et d'autres régimes fiscaux préférentiels doivent être accompagnées d'une analyse coûts-avantages et d'indicateurs de résultats à publier en annexe de la loi de finances qui suit leur année d'adoption. Les propositions de textes contenant des mesures fiscales dérogatoires doivent obligatoirement, avant leur adoption, être soumises à l'approbation du ministre chargé des finances. Le rapport de l'analyse



coûts-avantages doit faire ressortir clairement les indicateurs de performance socio-économiques bien définis. La prorogation des avantages fiscaux prévus doit être faite sur la base des progrès réalisés à l'issue d'une évaluation à mi-parcours des objectifs visés».

Pour respecter tout ceci, le Comité national d'évaluation des dépenses fiscales et l'Unité de politique fiscale (service responsable de l'analyse et du suivi régulier des indicateurs de performance) assistent les ministères et autres entités dans la conception des propositions de textes pour les mesures fiscales dérogatoires. Alors, les bénéficiaires doivent appuyer leur demande par des données qui aident à quantifier les impacts socio-économiques et des propositions d'indicateurs de performance. «L'Unité de politique fiscale et les bénéficiaires potentiels disposent d'un délai de trois mois pour la collecte, le traitement et la production du rapport d'analyse

coût-avantage».

On avait déjà senti venir cette mesure réglementaire. La dépense fiscale de l'Etat, c'est une perte de recettes pour l'Etat et les collectivités locales à travers le Trésor public, un renoncement à certains encaissements, un abandon de recettes fiscales. L'évaluation des renoncements fiscaux, au titre de l'année 2022, a porté sur 9 impôts directs et indirects et 557 mesures prises sur les 776 mesures qui ont dérogé au régime général des impôts, droits et taxes recensées – un an plus tôt, on était à 471 mesures. Au 31 décembre 2022, le coût budgétaire des dépenses fiscales est estimé à 113,7 milliards de francs Cfa contre 106,4 milliards en 2021. Soit 16,1% des recettes liquides et 2,2% du PIB. Toujours pour 2022, 40,8 milliards pour la TVA, 26,7 milliards pour l'impôt sur les sociétés, 19,9 milliards pour le droit de douane, etc. Bien pesant pour qu'on y garde un œil constamment. Aussi a-t-il été recommandé

une meilleure organisation des données notamment celles n'ayant pas fait objet de l'évaluation ; la codification des exonérations des impôts surtout indirects en régime intérieur ; le renforcement de la législation

fiscale pour rendre plus contraignante l'obligation déclarative pour les entreprises bénéficiant de régimes dérogatoires ; l'automatisation de la gestion des régimes dérogatoires.

Courant novembre 2022, un autre

arrêté a aussi parlé de «déterminer le rapport coût/bénéfice des dépenses fiscales et en mesurer l'efficacité, proposer une rationalisation et une stratégie de réduction des dépenses fiscales».

CORDONNERIE

Un métier qui s'impose

Etonam Sossou

Dans les rues animées de la capitale togolaise, une profession discrète mais essentielle prospère : la cordonnerie. Ce métier, souvent méconnu, attire de nombreux jeunes qui y trouvent une source de revenus stable et suffisante pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Arpentant les différents quartiers de Lomé, les cordonniers se signalent par le battement caractéristique de leur boîte à outils, un bruit familier qui attire l'attention de ceux ayant besoin de leurs services.

Pas besoin de crier pour se faire entendre. Les cordonniers de Lomé se distinguent par le son distinctif de leur caisse à outils, un signal pour les résidents qu'une aide précieuse est à proximité. Cette boîte renferme tout le nécessaire pour réparer et entretenir les chaussures : aiguilles de différentes tailles, petit marteau, semelles, fil, colle forte, morceaux de cuir, couteau tranchant, pièces de caoutchouc, brosse, éponge, petits clous et cirage de diverses couleurs. Une profession accessible

Le métier de cordonnier ne requiert pas de diplôme spécifique. Ce qu'il demande, c'est du courage et de la persévérance, qualités que possèdent nombre de jeunes togolais ainsi que des ressortissants de pays voisins comme le Niger. Haminou, âgé de 21 ans, partage son expérience : « Je suis arrivé au Togo en 2019 grâce au financement de mon cousin qui m'a expliqué que la vie est plus facile ici. Je travaille dur pour rembourser ma dette. » Pour ces jeunes, la cordonnerie représente une voie vers l'autonomie financière. Ibrahim, un autre cordonnier, explique comment il a surmonté les défis après la perte de ses parents : « Je n'ai pas eu le bonheur de faire de grandes études, mais grâce à la cordonnerie, je peux subvenir à mes besoins. Je travaille de lundi à vendredi et je parviens à gagner environ 3 000 francs CFA par jour. » Cette somme, bien que modeste, permet à Ibrahim de gérer ses dépenses quotidiennes tout en épargnant pour l'avenir.

Le témoignage d'Ibrahim n'est pas isolé. De nombreux cordonniers de Lomé confirment que ce métier, malgré ses modestes débuts, offre une stabilité financière. La demande pour leurs services



reste constante, car les chaussures, indispensables au quotidien, nécessitent souvent des réparations.

La cordonnerie, loin d'être une activité en voie de disparition, continue de prospérer à Lomé. Pour de nombreux jeunes, elle représente une opportunité de travail honnête et lucratif. Leurs histoires témoignent de la résilience et de la capacité d'adaptation des jeunes africains face aux défis économiques. Grâce à leur travail acharné et à leur persévérance, ces cordonniers contribuent non seulement à leur propre bien-être, mais aussi à l'économie locale en fournissant un service essentiel à la communauté.

DATES	JEUX	RÉSULTATS	COMMENTAIRES
VENDREDI 14 - 06 - 2024	LOTO KADOO		UN MAXI GROS LOT DE 5.300.000 FCFA REMPORTÉ A ANIÉ LORS DU TIRAGE N°808 DE LOTO KADOO Lors du tirage N°808 de LOTO KADOO, du vendredi 14 juin 2024, Dame chance a fait des gagnants de gros lots à LOMÉ et à ANIÉ. Ainsi : @ A LOMÉ : * Un (01) super gros lot de 2.000.000 FCFA a été gagné sur le point de vente 60529. @ A ANIÉ : * Un (01) maxi gros lot de 5.300.000 FCFA a été gagné sur le point de vente 20430 La remise de ces lots, se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOMÉ et à l'intérieur du pays.
	LOTO KING		LA VILLE DE NOTSÉ ENREGISTRE UN HEUREUX MILLIONNAIRE A L'ISSUE DU TIRAGE N°50 DE LOTO KING Lors du tirage N°50 de LOTO KING du vendredi 14 juin 2024, ce sont principalement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots dont les montants sont inférieurs à 1.000.000 FCFA, que la LONATO a enregistré. En termes de gros lots, seule la ville de NOTSÉ s'est démarquée. En effet : @ A NOTSÉ : *Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA a été recensé auprès de l'opérateur 20242. La remise des lots, se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOMÉ et à l'intérieur du pays.
SAMEDI 15 - 06 - 2024	LOTO SAM		LA VILLE DE LOMÉ S'EST DÉMARQUÉE LORS DU TIRAGE N°364 DE LOTO Sam C'est exclusivement dans la capitale, que la Maison de la Chance a enregistré des gagnants de gros lots, lors du tirage N°364 de LOTO Sam, du samedi 15 juin 2024. En effet, la LONATO a enregistré : @A LOMÉ : *Un (01) super gros lot de 2.000.000 FCFA, gagné sur le point de vente 30127 et * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA, gagné sur le point de vente 50534. La remise des différents lots remportés lors de ce tirage, se fera dans les agences et points de vente de la LONATO, à LOMÉ et à l'intérieur du pays.
	LOTO BINGO		LA LONATO DÉNOMBRE EXCLUSIVEMENT DES LOTS INTERMÉDIAIRES LORS DU 51^{ème} TIRAGE DE LOTO BINGO Dame chance a été du côté de milliers de parieurs, lors du tirage N°51 de LOTO BINGO, du samedi 15 juin 2024. Ces heureux gagnants ont eu le bonheur de remporter une multitude de lots intermédiaires. La remise de ces lots se fera dans toutes les agences et points de vente de la LONATO, à LOME et à l'intérieur du pays.
17 - 06 - 2024	LOTO DIAMANT		DES MILLIONNAIRES ENREGISTRES AU LOTTO DIAMANT N° 1217 !!! Le premier tirage de ce lundi 17 juin 2024, le Lotto Diamant N° 1217 a permis à la maison de la chance de compter d'une part des millionnaires dans la capitale et d'autres part une multitude de gagnants de lots d'un montant inférieurs à 1.000.000 FCFA à travers le pays. S'agissant des gagnants de gros lots, ils ont notamment gagné : @A LOME : *TROIS (03) GROS LOTS d'une valeur totale de 7.500.000 FCFA auprès de l'opérateur 90326 *DEUX (02) GROS LOTS d'une valeur totale de 5.000.000 FCFA auprès de l'opérateur 30045 La remise des lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO GOLD		UN UNIQUE GROS LOT AU TIRAGE N° 50 DE LOTO GOLD Le second tirage de la journée de ce lundi 17 juin 2024, le Loto Gold N° 50, a fait le bonheur d'un grand nombre de joueurs dans plusieurs villes du pays. La Loterie Nationale Togolaise a recensé des milliers de gagnants de lots intermédiaires (montants inférieurs à 1.000.000 FCFA) ainsi qu'UN (01) GROS LOT de 1.000.000 FCFA qui a fait la différence sur le point de vente 50792 à LOME. Les remises de gains se feront dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.

Avec TMoney, j'accède à mon compte Orabank

***145*6*1*2#**



#nous sommes le Togo

- Fonctionnalités disponibles :
- Banque vers Mobile
 - Mobile vers Banque
 - Mini relevé
 - Solde compte



Orabank Distributeur Officiel IB bank Togo en Mobile Money



togocom.tg
Avancer. Pour vous. Pour tous.



1 - voofoo